

Le « Flash Info Maline » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2011. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : IFREMER, CREA, DDTM et CRC.

Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes

Ifremer

La forte mortalité de naissains enregistrée au cours du mois de mai sur les parcs de captage et de demi-élevage de Charente Maritime a fortement diminué en fin mai, début juin.

Bilan des réseaux en Charente Maritime

□ Les huîtres :

- Les observatoires (CREAA et IFREMER) montrent sur les **naissains naturels**, un mois après le déclenchement du phénomène, une progression et une homogénéisation de la mortalité sur l'ensemble des parcs suivis. **Le taux de mortalité moyen s'élève à 75% sur Marennes Oléron et 77% sur les parcs de Ré.**
- Sur les filières (Saumonards et Pertuis Breton), la mortalité des naissains naturels s'élève à 54%
- **Les naissains triploïdes mis en élevage depuis avril présentent fin mai une mortalité plus faible que les naissains naturels : 4% sur les parcs du suivi zootechnique, 7% sur les filières et 42% sur l'observatoire d'IFREMER.**

□ L'environnement :

La température est suivie en continu sur 3 sites des pertuis : les filières du pertuis Breton, l'embouchure de Charente (Lupin) et le bassin de Marennes Oléron (banc d'Agnas) (IFREMER) et sur parcs et filières (CREAA). A mi-mai, les températures oscillaient entre 16 et 19°C sur les sites de mesure. A cette période, la température n'a pas encore dépassé 16°C sur les filières.

Dans les autres régions

A nouveau au cours du mois de mai, des saisines ont été réalisées dans les secteurs ostréicoles suivants : Diana (Corse), Arcachon, Landes (Hossegor), Poitou-Charentes (Fouras, Aiguillon, Loix, Agnas), Morbihan (Pénerf, Plouharmel), Bretagne Nord (rade de Brest, Cancale) et Basse Normandie (Baie des Veys).

Fin mai, les seuls secteurs français non touchés se situeraient en Bretagne Nord (Abers, Morlaix, Paimpol) et en Bretagne Sud entre Concarneau et Lorient.

Les analyses réalisées montrent toujours la présence de virus OsHV-1 associé à *Vibrio splendidus* dans la plupart des cas.

Suivi des différents naissains type « R »

Les « R » correspondent à des huîtres diploïdes ou triploïdes ayant été sélectionnées pour leur résistance aux épisodes de mortalités estivales. Deux types d'huîtres R sont actuellement en cours de testage dans plusieurs bassins ostréicoles français et en particulier dans les pertuis charentais : (1) **des huîtres R triploïdes (3N) du plan de sauvegarde** ; (2) **des huîtres R diploïdes (2N) « améliorées »** issues d'une sélection spécifique effectuée en 2010.

- 9 lots d'huîtres R 3N et 9 lots témoins (2N ou 3N) ont été fournis à l'IFREMER par les écloséries signataires du **plan de sauvegarde** qui les teste sur les sites d'Agnas, de la Floride et en éclosérie, avec également 2 lots de captage naturel, depuis l'automne 2010. Le 20 mai 2011, il ressort un gain de **survie de 11 à 19 %** pour les naissains R 3N par rapport aux témoins.
- 3 lots de naissains 3N R du **plan de sauvegarde** ont été achetés par le CREA auprès des écloséries dans le cadre du suivi de l'évolution du progrès génétique : Le lot acquis en octobre a subi de fortes mortalités (95% sur filières, 93% sur parcs de Ré et 57% sur parcs à Marennes-Oléron), Son suivi a été stoppé fin mai. Le lot acquis en septembre présente au 31 mai une mortalité de 53% sur parcs et 35% sur filières. Celui acquis en février présente 40% de mortalités sur parcs et 30% sur filières.
- Les huîtres **R diploïdes « améliorées »** produites en août 2010 par l'IFREMER La Tremblade à partir d'une sélection spécifique effectuée en 2010 sont testées dans les pertuis Charentais par l'IFREMER et le CREA sur 5 bancs ostréicoles : La Floride, Agnas, Chevalier, Viandet et Boyard. **Au 20 mai 2011, la mortalité moyenne du lot amélioré, sur ces 5 sites, est de 5% contre 84% pour le témoin.** Les résultats semblent tout aussi encourageants dans les autres bassins ostréicoles de la façade Manche- Atlantique où sont également testées ces huîtres.

Observations de la DDTM et Rappel sur les fiches de mortalités

Les **nouvelles fiches de déclaration de mortalité** sont à votre disposition. Elles **doivent toujours être retournées** aux Affaires Maritimes de Marennes ou de La Rochelle. A ce jour, **57 déclarations de mortalités** ont déjà été fournies à la DDTM.